

COMMUNIQUÉ DE PRESSE 01/07/22

« ÊTRE ET APPRENDRE » : ESQUISSE D'UN CHEMIN IDÉAL AVEC LE CAUE

Préparer les citoyens de demain à être acteurs de leur environnement et de leur cadre de vie : c'est tout l'enjeu des ateliers scolaires organisés à Sainte-Gemme-la-Plaine, dans le cadre du parcours « Être et apprendre » de la Communauté de communes, et du programme « Sur les chemins de l'école » animé par le Conseil d'Architecture, d'urbanisme et de l'environnement de la Vendée. De cette action est née une esquisse de chemin idéal, à la fois pratique, naturelle... et sensible.



Dans le cadre du parcours porté par la Communauté de communes Sud Vendée Littoral et le programme « Sur les chemins de l'école » du CAUE, les élèves de CM1 et CM2 de l'école publique « La Plaine » de Sainte-Gemme-La-Plaine ont présenté vendredi 1^{er} juillet aux élus municipaux le fruit de leur travail et de leur réflexion : un projet de « cheminement idéal » abordant les sujets de la mobilité, de l'urbanisme et de l'environnement.

À l'ordre du jour de cette présentation, plusieurs propositions d'aménagement suite à deux ateliers consacrés à la description de leur chemin idéal et à une lecture personnelle de la rue de la mairie. Parmi les nombreuses propositions imaginées par les enfants, cinq idées ont été présentées à savoir **la piétonisation de la rue, la transformation des bornes jaunes, la végétalisation ou le fleurissement de la rue, la fresque murale et le passage sensoriel.**

 Siège administratif – 107 Avenue du Maréchal
de Lattre – 85 400 Luçon

 +33 (0)2 51 97 64 64

 accueil@sudvendeelittoral.fr

« SUR LES CHEMINS DE L'ÉCOLE »

Au printemps 2022, trois ateliers ont été animés par le Conseil d'Architecture et d'urbanisme et de l'environnement de la Vendée (CAUE) au titre du programme « Sur les chemins de l'école ». L'objectif était de sensibiliser les enfants aux enjeux de la transition écologique, de les préparer à devenir des acteurs attentifs à l'environnement et au cadre de vie. Mais aussi de permettre aux enfants d'appréhender les déplacements quotidiens et de leur donner la possibilité d'intervenir sur l'un d'entre eux, pour lutter contre le réchauffement climatique et la perte de biodiversité ordinaire.

UNE DÉMARCHE EN 4 ÉTAPES

Le programme a englobé un accompagnement des enseignants et de leurs élèves par le CAUE, sous forme d'ateliers dans la classe et de sorties sur la commune, animés par un paysagiste-conseil. L'intervention s'est déroulée en 4 étapes :

Un échange collectif avec les élèves

Ce premier temps d'échanges a permis d'identifier les « ingrédients » d'un chemin idéal en croisant les aspects pratiques, naturels et sensibles, pour définir un chemin « idéal » entre le domicile et l'école.

Une lecture du paysage et travail de terrain

Sur un chemin, au départ de l'école, les élèves ont observé, ressenti et commenté le paysage et les éléments qui le composent. L'objectif était d'inciter les élèves à porter un regard critique en croisant leurs besoins et les grands enjeux environnementaux.

La réalisation

A l'occasion d'un atelier, les élèves ont imaginé les améliorations qu'ils souhaitaient apporter sur l'espace public et illustré leurs idées sur une maquette, un plan, ou tout autre support « plastique » en vue d'une présentation auprès des élus et des agents communaux en charge des espaces verts.

La diffusion auprès de la commune

Avec le concours de la commune, des habitants et des parents, les élèves pourront ensuite réaliser leurs projets (par exemple des bombes à graines, panneaux, pochoirs, hôtel à insectes, écriture au sol des noms de plantes sauvages, plantations...) ou collecter du matériel pour des installations éphémères (des



chaises et des cadres pour s'asseoir et profiter du moment, du point de vue,...) dans le but d'améliorer leur cadre de vie et le confort sur leur parcours.

A PROPOS DU CAUE

Le CAUE est créé pour promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement. Il assure des missions dans un cadre et un esprit associatif. Le CAUE est géré par un conseil d'administration qui définit les orientations générales et en contrôle l'exécution. Il conseille et guide collectivités (Paysage de Votre Commune, Fleurissement, Programmation, Aide à la Maîtrise d'Ouvrage, Jury de Concours) et aussi les enseignants dans des projets d'école.

www.caue85.com

A PROPOS DE « ÊTRE ET APPRENDRE »

Ce dispositif a été mis en place par la Communauté de communes en 2017 pour créer une offre complète à destination des scolaires du territoire (musique, environnement, savoir nager, sécurité routière, ...). Offre pionnière en Vendée, de nombreux services intercommunaux ont été mobilisés, ainsi que des partenaires comme le théâtre ou le cinéma, et bien sûr les écoles du territoire. Un service « Intervention en Milieu Scolaire (IMS) » a été créé pour coordonner l'ensemble des interventions.

www.cc-sudvendeelittoral.fr/vivre-en-sud-vendee-littoral/enfance-jeunesse/interventions-en-milieu-scolaire

CONTACTS

Pour en savoir plus sur l'action du CAUE

Muriel COURTIAL & Valérie ROUSSEAU

Paysagistes-conseils

02 58 37 44 95

valerie.rousseau@caue85.com

Pour en savoir plus sur « Être et apprendre »

Cédric TUDEAU

Responsable du service IMS et éducateur sportif

02 51 97 88 16

c.tudeau@sudvenddeelittoral.fr



COMMUNAUTE DE COMMUNES SUD VENDEE LITTORAL
107, Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
85 400 Luçon
02 51 97 64 64
accueil@sudvendeelittoral.fr

www.cc-sudvendeelittoral.fr